

Conditions Générales de Ventes

1 - DISPOSITION GENERALES Les dispositions présentes aux CGV ont pour objet de définir les conditions et modalités de réalisation par BCM Foudre des prestations (ci-après prestations) et/ou ventes (ci-après ventes) accomplies pour le compte de ses clients (ci-après le ou les « Clients ») en exécution de tout devis proposé par BCM Foudre. Elles pourront être complétées, si besoin, par un contrat. Les CGV régissent tous contrats de vente et de prestation à tout client, et, elles constituent avec le Bon de Commande les seuls documents contractuels, à l'exclusion de tous autres documents, prospectus, catalogues ou photographies des Prestations qui n'ont qu'une valeur indicative. Les CGV sont opposables au client qui reconnaît en avoir eu connaissance et les avoirs acceptées. Les CGV prévalent sur toutes conditions particulières ou générales d'achat des Clients. L'envoi d'un Bon de Commande ou numéro de commande vaut adhésion définitive et sans réserve par le client des CGV en vigueur au jour de la validation de celle-ci, dont la conservation et la reproduction sont assurées par BCM Foudre conformément à l'article 1127-1 du Code Civil. BCM Foudre se réserve la faculté de modifier ses CGV à tout moment. Cependant, toute modification des CGV pour toutes Prestations et/ou ventes en cours de réalisation ou contrat de vérification annuelle souscrits devra être soumis à l'accord préalable du Client avant application. En cas de désaccord, BCM Foudre sera tenue d'appliquer les CGV en vigueur à la date de la commande. La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV. De même, l'application temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par BCM Foudre ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

2 - COMMANDES Lorsqu'il adresse une commande à BCM Foudre, le client adhère à nos conditions générales de vente. Toute commande doit comporter tous les renseignements légaux, usuels et relatifs au donneur d'ordre.

3 - PRIX La durée de validité de nos offres de prix est déterminée dans la proposition commerciale et/ou le devis et s'entendent pour les périmètres d'intervention prévus. Ils s'entendent nets, hors taxes, en Euros.

4 - LIVRAISON - DELAIS Les dates de mise à disposition de réalisation des prestations sont seulement données à titre indicatif et ne font l'objet d'aucune garantie. BCM Foudre met tout en œuvre pour satisfaire les exigences du client et respecter, dans la mesure du possible, les délais prévus. Sauf stipulation particulière, le délai est donné à titre indicatif et sera automatiquement prorogé en cas de force majeure, intempérie, grèves, émeutes ou tout événement indépendant de notre volonté ayant pour effet d'empêcher ou de retarder l'exécution de nos prestations ou d'augmenter significativement leur coût. BCM Foudre ne peut être responsable en cas de retard de livraison, de dommages ou des pertes occasionnées. Un retard de livraison, un dommage ou des pertes occasionnées, ne dégage pas l'acheteur de son obligation de prendre possession et de payer les prestations. En cas de survenance de dommages, l'acheteur doit immédiatement en informer BCM Foudre par écrit, l'acheteur doit émettre des réserves circonstanciées sur le procès-verbal de livraison et notifier à ce dernier par lettre écrite recommandée avec accusé de réception la nature et l'importance des dommages dans les 48h suivant la livraison, et en adresser une copie à BCM Foudre.

5 - FACTURATION ET PAIEMENT Nos factures, pour le France métropolitaine, sont établies avec le taux de TVA en vigueur au jour de la facturation. Le paiement doit s'effectuer en Euros sans déduction de quelque nature que ce soit, selon les modalités définies dans la commande ou le devis. Le défaut d'un seul paiement à l'échéance nous autorise de plein droit à résilier les commandes en cours ou à en suspendre l'exécution. En cas de retard de paiement, le taux applicable est égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur le jour du règlement. Toute inexécution du client, totale ou partielle, de ses obligations de paiement ou tout retard, entraînera, sans préjudice de tous dommages et intérêts, le versement de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, fixé par voie de décret pris en application de l'article 121 de la loi du 22 mars 2012. La date de facturation s'entend à la fourniture des livrables des prestations.

6 - RECEPTION DES LIVRABLES La réception des livrables, par laquelle le client déclare accepter ceux-ci avec ou sans réserve, se fait en présence d'un représentant de BCM Foudre et du client. Elle donne lieu à un procès-verbal signé des deux parties à raison d'un exemplaire pour l'entreprise et d'un exemplaire pour le client. En l'absence du procès-verbal signé par les deux parties, il est expressément convenu que tout paiement de la totalité des prestations manifestera la volonté non équivoque du client de réceptionner sans réserve ; la date de réception sera alors celle du règlement. Le prestataire peut demander en justice, si le client ne réceptionne pas les prestations sans motif légitime, que soit prononcée la réception.

7 - CONFIDENTIALITE Les parties s'engagent à conserver confidentielles, toutes informations de quelques natures qu'elles soient, concernant les prestations réalisées à la demande du client, sauf obligations légales de type information au syndic, demandes d'autorisations. Sauf clause expresse, le Client autorise BCM Foudre à prendre des photographies des prestations réalisées, pour l'utilisation dans les livrables (ARF - ETR - Rapports de vérifications, etc.), pour les archives ainsi que pour tout support publicitaire.

8 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE Tous les documents (études, plans avant-projets, solutions techniques, devis, rapports de vérifications, prix, ...) remis ou envoyés par nous-mêmes demeurent notre propriété intellectuelle, même s'ils ont été établis en collaboration avec le client. Ils ne peuvent être révélés ou transmis sans accord de notre part sous peine de dommages et intérêts. Les documents livrés doivent être utilisés dans leur version originale. Toute modification ou altération, qu'elle soit mineure ou substantielle, est interdite sans l'accord écrit de BCM Foudre. Les documents livrés par BCM Foudre sont destinés exclusivement à un usage interne par le client, dans le cadre de la gestion de ses activités. Toute diffusion externe, reproduction ou modification sans autorisation expresse est interdite.

9 - LIMITE DE RESPONSABILITE BCM Foudre s'engage à mettre en œuvre tous les moyens humains et technique dont elle dispose afin d'exécuter les obligations qu'elle a acceptées et qui sont des obligations de moyens. En conséquence et en application du droit commun, la responsabilité de BCM Foudre ne pourra être engagée que lorsqu'il sera prouvé qu'elle a commis une faute et uniquement pour les dommages directs causés par cette faute (à l'exclusion des dommages indirects tels que les pertes d'exploitation...). Tout refus par le client de faire procéder aux mises aux normes ou remises à niveau préconisées par BCM Foudre exonère intégralement BCM Foudre de toute responsabilité en cas de préjudice ultérieur pour le client. La responsabilité de BCM Foudre sera en tout état de cause et dans la mesure où la loi le permet, limitée au montant qui lui aura été réglé au titre du contrat. La société ne saurait, par ailleurs, être tenue pour responsable des dommages causés par le fait du client ou d'un tiers.

10 - FORCE MAJEURE BCM Foudre sera déchargé de ses obligations en cas de force majeure. Constitue un cas de force majeure tout événement présentant un caractère imprévisible, insurmontable et hors de contrôle raisonnable, de nature à rendre impossible temporairement ou définitivement, en tout ou partie, l'exécution de ses obligations. Sont notamment considérés comme cas de force majeure les événements suivants : les catastrophes naturelles, la guerre, les émeutes, les sabotages, les grèves, les incendies, les accidents, les actes d'autorité, la défaillance des sous-traitants, etc..

11 - ANNULATION DE COMMANDE Toute commande est ferme et non annulable, toutefois si l'acheteur décide d'annuler sa commande avec le consentement préalable de BCM Foudre. BCM Foudre se réserve la possibilité de réclamer un dédommagement du fait des frais engagés.

12 - LITIGES Toutes contestations ou litiges portant sur l'interprétation ou l'exécution du contrat seront réglées en tout point selon la Loi Française et les parties conviennent de s'en remettre au Tribunal de Commerce de DOUAI, seuls compétents. Les dépens seront à la charge de la partie perdante.

13 - DONNEES Les informations recueillies sur le client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par notre entreprise et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des prestations commandées et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux. Le responsable du traitement des données est BCM Foudre. Pour toutes questions relatives au traitement de ses données le Client pourra consulter le site de la CNIL ou alors contacter le délégué à la protection des données à l'adresse mail suivant : dpd@bcmfoudre.fr ou par téléphone : 03 27 944 961. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable du traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client ne soit nécessaire. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/679, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessous, en joignant un justificatif de son identité valide. En cas de réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

CONDITIONS PARTICULIERES - GENERALITES La prestation sera réalisée conformément aux normes de références et de la réglementation françaises à date du devis ainsi qu'aux règles de l'art. Si ce n'est pas précisé dans notre proposition commerciale, les prestations indiquées sont uniquement valables dans le cadre d'une réalisation groupée de différents postes. Tout fractionnement fera l'objet d'une nouvelle proposition. Ils seront effectués du lundi au jeudi de 8h à 17h00 et le vendredi jusqu'à 12h. Tout déplacement supplémentaire ou intervention hors de la période indiquée fera l'objet d'une facturation complémentaire. Le planning d'intervention sera déterminé à la commande. Si ce n'est pas précisé dans notre proposition commerciale, toute intervention sur des matériaux pouvant contenir de l'amiante (à préciser avant intervention) est exclue de notre prestation. Si un matériel d'élevage est nécessaire, nous établirons une nouvelle proposition commerciale.

CONDITIONS PARTICULIERES - ACCES & SECURITE Le client doit autoriser notre personnel à accéder aux bâtiments incluant les locaux techniques (TGBT, postes électriques, zones de production, locaux informatiques). Le client s'engage à accompagner notre personnel lors de l'intervention sur des éléments électriques (Articles R4544-9 et Article R4544-10). Le client s'engage à signifier tout risque particulier lié à son site en amont de toute intervention. L'intervenant de BCM Foudre pourra exercer son droit de retrait en cas de situations jugées dangereuses. Les toitures doivent être accessibles, équipées de protection collective ou avec EPI (hamais, longe...) si toitures sécurisées par ligne de vie. Sauf mention contraire explicite dans notre offre, les moyens d'élévation ne sont pas compris dans notre offre (Nacelle, cordiste, etc.). Sauf mention contraire explicite dans notre offre, la mise en place de protections collectives en toiture ne sont pas comprises dans notre offre. Sauf mention contraire explicite dans notre offre, la création de point d'accroche et la mise en place de ligne de vie provisoire ne sont pas comprises dans notre offre.

CONDITIONS PARTICULIERES - HABILITATIONS Notre agence BCM Foudre est certifiée QUALIFOUDRE. Nos techniciens ont suivi les formations suivantes : port du hamais, habilitation électrique H0V B2V BR, risques chimiques (UIC N1 N2), études foudre et vérifications des systèmes de protections foudre (QUALIFOUDRE Niveau 1, 2, 3 ou 4). Les habilitations/certificats sont disponibles sur demande.

CONDITIONS PARTICULIERES - LANGUES Tous nos livrables sont rédigés en langue française sauf indication contraire à nous communiquer en amont du passage de commande. Toute demande de traduction pourra faire l'objet d'un devis complémentaire.

CONDITIONS PARTICULIERES - REMISE DES LIVRABLES Tous nos livrables sont remis sous format informatique PDF par mail au commanditaire de la prestation par recommandé électronique. Tout demande de fourniture de livrable par un autre biais est à préciser en amont de la commande et pourra faire l'objet d'une plus-value.

CONDITIONS PARTICULIERES - DONNEES NECESSAIRES Les prestations se baseront sur les documents et informations fournies par le client. Des valeurs par défaut et/ou majorantes pourront être retenues en l'absence d'informations. Le client est responsable de l'exactitude des éléments fournis dans le cadre de la réalisation des prestations.

CONDITIONS PARTICULIERES - GESTION DES DECHETS La valorisation des déchets est incluse dans notre devis, selon la Loi sur la Transition Énergétique et la Croissance Verte (LTECV) selon le Décret n°2016-288 du 10 mars 2016 et la loi AGECE.